



Chambre

Syndicale

Typographique

Niçoise

Le livre, le papier et la communication
filpac cgt

Notre avenir ne devra rien au hasard !

Il y a 5 ans, tandis que certains syndicats, totalement résignés, pointaient aux abonnés absents, la CGT mettait toutes ses forces dans la bataille pour éviter un désastre social visant à licencier dans la violence et avec des indemnités minimums, la moitié des salariés de notre entreprise.

Aujourd'hui, le Groupe Nice Matin est de nouveau dans la tourmente avec l'arrivée d'un nouvel actionnaire : NJJ.

Cette situation engendre déjà de nombreuses interrogations sur notre avenir et la pérennité de nos emplois.

Dans ces circonstances tout le personnel du Groupe Nice-Matin, regroupés au sein d'une seule et même entité, sont appelés à désigner leurs représentants, lors de l'élection du CSE en novembre 2019.

Depuis de nombreuses années, la CSTN-CGT a eu à cœur d'informer et de défendre les intérêts des salariés aux travers des instances représentatives du personnel (comité d'entreprise, délégués du personnel, CHSCT, etc...) où tous les élus CGT se sont beaucoup investis.

Nous avons assisté à toutes les réunions et transmis les informations importantes et chaque fois que cela a été nécessaire, nous sommes intervenus.

Ces dernières années ont aussi été particulièrement éprouvantes pour tous les salariés du Groupe Nice-Matin.

Nous avons dû lutter contre une restructuration que Hersant souhaitait nous imposer. Puis, après l'épisode fumeux avec Jean Icard, notre entreprise a été placée en redressement judiciaire. Les élus de la CSTN- CGT se sont tout de suite impliqués pour participer aux

réunions de négociations avec les différents repreneurs, et défendre les emplois au sein du groupe NICE-MATIN.

Nous avons été au cœur de la reprise du journal en SCIC, parce qu'elle permettait de n'avoir aucun licenciement sec et donnait une occasion unique aux salariés de prendre en main leur destin.

Rien n'aurait été possible sans la CSTN-CGT.

Aujourd'hui, nous devons poursuivre le travail engagé par la SCIC avec le nouvel investisseur afin de développer l'entreprise.

La CSTN-CGT souhaite continuer à s'engager aux côtés des salariés pour faire "remonter" leurs réflexions, transmettre les informations émanant des réunions avec la direction, et décider ensemble des actions à engager.

La CGT à Nice-Matin, a toujours été un syndicat de lutte, de revendications, de propositions quelquefois de partenariat et, toujours, de militantisme, qui nous a permis d'obtenir les acquis et les salaires dont nous disposons aujourd'hui.

À cette occasion, **voter CSTN-CGT** c'est obtenir que le futur de notre entreprise se construise en tenant compte des propositions de l'ensemble des salariés.

Voter CSTN-CGT, c'est imposer à la table des négociations, des délégués représentant l'ensemble des catégories professionnelles. Des délégués vigilants et attentifs aux intérêts du plus grand nombre.

Voter CSTN-CGT c'est exiger des objectifs de développement cohérents et des moyens adaptés pour les atteindre. C'est soutenir des propositions syndicales visant à construire l'avenir de notre entreprise et pérenniser les emplois.

Les salarié-e-s savent qu'ils peuvent toujours compter sur la CGT pour défendre leurs intérêts, votre soutien massif ne fera que renforcer nos convictions.

En novembre 2019 : VOTEZ ET FAITES VOTER CGT